

Communiqué de presse du 22 janvier 2015

André FREDERIC – Député fédéral

Monsieur le Député fédéral, André FREDERIC, a une nouvelle fois interpellé la Ministre de la Mobilité au sujet de la ligne 44 lors de la commission de l'infrastructure, des communications et des entreprises publiques.

En effet, lors de la visite de la Ministre Galant à Theux, Monsieur Frédéric avait eu l'occasion de lui faire part des soucis rencontrés par les navetteurs qui utilisent la ligne Bruxelles – Liège – Pepinster – Spa : ceux-ci ne bénéficient plus de correspondance en Gare de Pepinster depuis l'installation des nouveaux horaires. Il a donc posé hier officiellement la question à la Ministre qui s'est simplement contentée d'expliquer la situation actuelle et de faire savoir que la SNCB, et je cite « m'assure qu'elle va porter une attention particulière à la régularité des trains L entre Liège-Guillemins et Verviers ».

Vous pourrez trouver l'intégralité de la question ci-dessous.

COMMISSION DE L'INFRASTRUCTURE, DES COMMUNICATIONS ET DES ENTREPRISES PUBLIQUES du 21 JANVIER 2015

Question de M. André Frédéric à la ministre de la Mobilité, chargée de Belgocontrol et de la Société Nationale des Chemins de fer Belges, sur "la ligne ferroviaire 44"

André Frédéric (PS): Madame la présidente, madame la ministre, je sais que la ligne 44 est un chiffre dans votre tête, mais ce doit aussi être un souvenir mémorable, puisque nous l'avons pratiquée ensemble, il y a à peine quinze jours.

Ma question est un peu pointue; j'avais d'ailleurs eu l'occasion de la poser à vos collaborateurs, qui m'avaient dit étudier le problème. J'y reviens de façon formelle en commission.

Depuis la mise en œuvre des nouveaux horaires de la SNCB, les navetteurs n'ont plus la possibilité de prendre la correspondance à Pepinster lors de leur trajet Bruxelles-Liège-Spa. Cela concerne des milliers de navetteurs chaque semaine. Lorsque les voyageurs se rendent sur le site "RailTime", il apparaît qu'ils ont 4 minutes entre l'arrivée du train Liège-Pepinster et le départ de celui de Pepinster vers Spa. Or, les accompagnateurs de train certifient que dans leur "livre de bord", il est clairement stipulé que les trains ne font plus correspondance à Pepinster pour le trajet Liège-Spa, ce qui implique que le train Pepinster-Spa n'est pas tenu d'attendre les voyageurs qui viennent de Liège.

La conséquence en est qu'un retard de quelques minutes du train en provenance de Bruxelles et Liège peut engendrer un allongement du temps de parcours d'une heure. Comment pouvez-vous expliquer cette discordance entre les informations fournies par le site internet et les agents de la SNCB? Quelles solutions pouvez-vous apporter à cette situation? Vous comprendrez aisément l'inconfort pour les voyageurs qui doivent attendre une heure sur les quais de la gare de Pepinster, dont le hall est maintenant fermé en permanence.

Jacqueline Galant, ministre: Cher collègue, comme j'ai eu l'occasion de vous l'expliquer lors de l'information que j'ai donnée à Spa, en règle générale, il est question de correspondance lorsqu'il y a au minimum 5 minutes entre l'arrivée et le départ des deux trains en correspondance. Toutefois, dans le cas présent, le nouveau plan de transport prévoit des correspondances en 4 minutes à Pepinster entre les trains L venant de Liège et les trains L vers Spa, compte tenu des contraintes liées aux voies uniques prévues en raison des travaux sur la ligne 37. Il s'agit d'une situation temporaire ou celle qui existe de manière permanente sur la ligne 44. Cette information est bien mentionnée dans le portable Ibis des accompagnateurs. Un délai d'attente de 2 minutes est prévu officiellement en cas de retard des trains L venant de Liège. Par ailleurs, le règlement ne prévoit pas que l'accompagnateur émette des annonces concernant les correspondances dans les trains L; seuls les trains IC sont concernés par cette mesure. Cela ne l'empêche toutefois pas de communiquer l'information au voyageur qui lui poserait la question.

Afin de garantir la correspondance à Pepinster, la SNCB m'assure qu'elle va porter une attention particulière à la régularité des trains L entre Liège-Guillemins et Verviers.

André Frédéric (PS): Madame la présidente, je remercie la ministre pour sa réponse.